



FO défend la fonction publique et un service public de qualité pour répondre aux enjeux du développement durable

En votant du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour **Force Ouvrière**, 1^{er} syndicat confédéré dans la Fonction publique d'Etat, je détermine la représentativité pour 4 ans et donne les moyens de **défendre le pouvoir d'achat**, les conditions de travail, l'amélioration du statut et **les acquis sociaux de TOUS**.



CSA STAC

- ✓ **Roland DEROO-MASSON** (ITPE - Toulouse)
- ✓ **Michael BROUTIN** (IEEAC - Bonneuil)
- ✓ **Thierry JEANSON** (IEEAC - Toulouse)
- ✓ **Jérôme DELOFFRE** (ITPE - Bonneuil)
- ✓ **Aubin LOPEZ** (IEEAC - Bonneuil)
- ✓ **Gabrielle LEHUREAU** (ITPE - Bonneuil)
- ✓ **David SMAGGHE** (IEEAC - Toulouse)
- ✓ **Ichem BOULKHEMAIR** (TSDD - Bonneuil)
- ✓ **Jean-Marie ROUSSEL** (ITPE - Bonneuil)
- ✓ **Lucy TRAVAILLEUR** (ITPE - Bonneuil)
- ✓ **André BARKAT** (IEEAC - Toulouse)
- ✓ **Patricia DOLIQUE** (Adj. Adm. - Bonneuil)

Du 1^{er} au 8 décembre 2022,
Choisissez des représentants,
pour être plus **FO**rts Ensemble !



Imprimé en France - PIVARD - RCS Evry B390 987 608 - No pas jeter sur la voie publique - Crédit textes et photos DGAC et © stock.adobe.com - Freppik - Tous droits réservés - Création et mise en page - www.doubles-clics.fr



Plus **FO**rts Ensemble !

CSA STAC ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 1^{er} au 8 Décembre 2022
JE VOTE



SNICAC · SNNA · SNPACM



SNICAC · SNNA · SNPACM





Le Comité Social d'Administration du STAC ...

Service technique à compétence nationale, rattaché à la DTA, le STAC est réparti sur les trois sites de Bonneuil, Toulouse et Biscarrosse.

Service d'expertise de la DGAC il est composé de personnels à statuts divers : aviation civile, équipements, défense, et comprend un nombre important pour sa taille de personnels contractuels.

Les élections professionnelles sont très importantes car elles permettent de mesurer la représentativité syndicale au sein de la Fonction publique et du Ministère.

En 2022 pour la première fois le vote s'effectuera par voie électronique et les CT et CHSCT seront remplacés, en application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, par les CSA (Comité Social d'Administration).

Chacun pourra voter du 1er au 8 décembre 2022. En votant pour Force Ouvrière, 1^{er} syndicat confédéré dans la Fonction publique d'Etat et au Ministère, vous faites confiance à un syndicat qui défend les intérêts de tous depuis des décennies à travers les protocoles et accords sociaux tant au niveau de la DGAC que du ministère et de la Fonction publique.

Le Comité Social d'Administration du STAC est l'instance où sont évoqués l'organisation du service et ses évolutions ainsi que les orientations majeures qui impactent tous les personnels. Il regroupe en une seule instance les anciens CT (Comité Technique) et CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail)

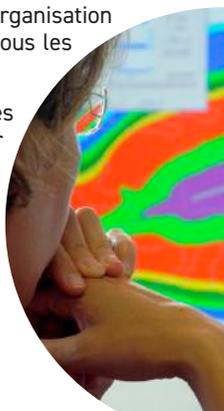


Un syndicat pour défendre et garantir vos droits.

Le Comité Social d'Administration du STAC est l'instance où sont évoqués l'organisation du service et ses évolutions ainsi que les orientations majeures qui impactent tous les personnels.

FO qui est depuis toujours membre de cette instance participe à l'ensemble des discussions concernant les personnels du STAC et propose des solutions pour faire progresser les métiers et les intérêts de tous.

Le STAC doit faire face à l'émergence de nombreux sujets, à des demandes de prestations d'études et de surveillance en augmentation alors que ses effectifs ont fondu suite à la réforme MFS et que l'efficacité des échanges entre les départements techniques et les personnels supports est mise à mal.



FO, membre du CSA du STAC, demande

Si FO se félicite de certaines améliorations ces dernières années (amélioration des conditions de télétravail, pacification du climat social, meilleure reconnaissance de l'expertise technique des agents), FO maintient les revendications suivantes :

- A minima un maintien des effectifs du service pour pouvoir assurer correctement les missions ;
- La reconnaissance des spécificités du STAC dans l'organisation des missions supports ;
- Un plan de formation en adéquation avec les ambitions du service pour permettre le développement de l'expertise technique des agents ;
- Une reconnaissance de l'expertise des agents du STAC tant pour les personnels à statut Equipements que DGAC dans leurs missions et dans le déroulement des carrières ;
- Un budget (formations, missions, achats) au niveau de la stratégie affichée du service (ambitions européennes, expertise technique de haut-niveau...) ;
- La fin des dysfonctionnements de gestion des personnels régulièrement constatés (salaire, versement des primes, changements d'échelon ou arrêts), en particulier pour les nouveaux arrivants ;
- Une poursuite des détachements / intégration des personnels équipements vers les corps équivalents de la DGAC pour permettre aux agents qui le souhaitent de construire de véritable parcours de carrière au sein de la DGAC ;
- La convergence des régimes indemnitaires entre les personnels équipement et aviation civile.

